

PROCÉDURE DE REMPLISSAGE DES FÛTS PLASTIQUES AVEC DES BATTERIES D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Les batteries d'engins de déplacement personnel motorisés (dits EDPM) sont classifiées comme "déchets dangereux" et doivent respecter des conditions d'emballage strictes pour être transportées en vue de leur recyclage.

En cas d'emballage non-conforme, les collecteurs refuseront l'enlèvement.

Corepile fournit les éléments nécessaires au conditionnement :

- un fût plastique
- une sachette à mettre dans le fût
- un sac de vermiculite pour isoler les batteries
- un rouleau de sachets plastiques destinés aux batteries endommagées.



Fût, sachet, vermiculite

TYPES DE BATTERIES ACCEPTÉES

Toutes les batteries de vélo à assistance électrique et d'autres engins de déplacement personnel motorisé tels trottinettes, hoverboards, skateboards, etc. Exemple non exhaustifs



➔ **POUR UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ,
METTRE DU RUBAN ADHÉSIF SUR LES CONTACTS.**



ATTENTION : Si vous avez des batteries endommagées et/ou démontées, vous devez impérativement les emballer individuellement dans un sachet avant de les déposer dans le fût.



MERCI DE BIEN SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES

DURÉE TOTALE ENTRE 20 ET 30 MIN / POIDS MAXIMUM AUTORISÉ = 65KG



1
Mettre la sachette dans le fût en la laissant déborder en dehors.



2
Ranger les batteries verticalement dans le fût
> selon les catégories entre 10 et 20 batteries entrent dans un fût.



2B
> **Attention toute batterie abîmée doit être emballée dans un sachet avant d'être rangée dans le fût afin de l'isoler des autres batteries.**



3
Mettre la vermiculite jusqu'à recouvrir toutes les batteries.
Bien mettre une couche épaisse sur le dessus, voir jusqu'en haut du fût.



3B **FACULTATIF**
Couche de batterie en plus
Si vous avez suffisamment de place, vous pouvez mettre quelques batteries supplémentaire au dessus - puis recouvrir de vermiculite jusqu'en haut du fût.



4
Remonter la saché plastique pour la torsader.



5
... et la scotcher.



6
Bien visser le couvercle.

7 **Demander l'enlèvement du ou des fûts par mail à mobilite@corepile.fr**
Collecte sous 10 jours ouvrés.
Bien préciser le nom d'un contact et vos horaires d'ouverture.
Le transporteur prendra rendez-vous, posera une **étiquette réglementaire** sur le fût et vous remettra un BSD (Bordereau de Suivi de déchets).



UN 3480

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



QUE FAIRE EN CAS D'ÉCHAUFFEMENT OU DE DÉPART DE FEU ?



- Il faut refroidir la batterie soit en la plongeant dans un très grand volume d'eau soit en la recouvrant complètement de sable puis attendre.
- Une fois la batterie refroidie, elle est considérée comme endommagée, il conviendra de la mettre dans un sachet plastique avant de la déposer dans le fût.